

Quoi de neuf à Vieilley

Sommaire :

- P.2 : Repas des Aînés et 8 Mai avec les enfants.
- P.3 : Fleurissement et plantations.
- P.4 : Dégradations et incivilités.
- P.5 : Sécurisation du village et réunion publique
- P.6 et 7 : Le mot des associations
- P.8 : Associations et budget communal.
- P.9 : Les chats, le ruisseau de Vieilley et le panneau d'information.
- P.10 : Le recensement, le PLUI et les feux d'artifice.
- P.11 : Rappel du bien vivre ensemble.
- P.12 : L'aire d'envol et le marché.

Mairie de Vieilley

Ouverture au Public :

- Lundi : 10h-12h & 14h-19h.
- Jeudi : 14h-19h.
- Vendredi : 14h-16h.
- Samedi : 9h-11h (sauf vacances scolaires)

Téléphone : 03 81 57 81 63

Mail : mairie.vieilley@wanadoo.fr

Internet : www.vieilley.fr

Edito de Monsieur le Maire

Chères habitantes et chers habitants de Vieilley

Ce début d'année est sous le signe de la joie, la covid est enfin, je l'espère derrière nous. Nous pouvons donc nous retrouver sans masques pour nos manifestations habituelles.

Comme ce fut le cas pour le repas des aînés que nous avons pu, enfin, réaliser au moment des fêtes de Pâques le 9 avril après 2 ans d'attente. La déco de table a donc pris une autre direction, après les guirlandes, les bougies et les petites étoiles. La table a pris un air printanier avec des œufs et des petits poussins.

Je remercie les enfants et les parents présents à la cérémonie du 8 Mai, il est vraiment très important que nos enfants perpétuent ce souvenir. La réalisation d'un drapeau tricolore, réalisé à l'école et leur joie de chanter la Marseillaise modernisent et animent cette cérémonie.

Comme nous vous l'avons promis lors du programme électoral, nous avons organisé la première réunion publique le 10 juin 2022. Nous sommes satisfaits qu'un grand nombre de personnes se soit déplacé pour ce moment d'échange sur les projets réalisés et sur les projets à venir. A cette occasion vous avez pu faire enfin connaissance avec l'ensemble des membres du conseil municipal et de leurs fonctions respectives. Cette réunion sera reconduite l'année prochaine.

D'autres animations ont eu lieu : le fleurissement du village avec de nouvelles créations notamment au Grand Sauçois, mais également le lancement d'une nouvelle animation pour nos petits administrés, sur une idée de Laurence Regad-Pelagru, une après-midi découverte a été organisée sur les herbes aromatiques avec la réalisation d'un atelier pour les connaître, les utiliser et les planter. Cette animation a été suivie d'un goûter pique-nique organisé par le comité des fêtes.

L'animation nettoyage citoyen avec nos amis de Merrey Vieilley aurait dû avoir lieu le



2 juillet 2022, malheureusement par manque de participants, avec une date pas forcément judicieuse, nous reportons cette manifestation au mois de septembre. Nous vous informerons de la nouvelle programmation.

Mais tout n'est pas tout rose à Vieilley. Je suis attristé de voir que certaines personnes ne respectent pas notre village, ni son voisinage. Nous subissons des dégradations de mobiliers urbains (panneaux arrachés à l'école, vols de panneaux de signalisation), des vitesses excessives dans le village, des véhicules bruyants, des feux alors que la loi l'interdit, des horaires d'utilisation d'engins bruyant alors que ces horaires sont régis par un arrêté préfectoral. Je vous remercie par avance pour que tout un chacun, nous prenions à l'avenir les bons gestes citoyens pour le respect tous.

Nous aurons aussi l'occasion de nous retrouver pour les feux d'artifice tirés par la commune de Vieilley le 13 juillet 2022 en association avec le comité des fêtes pour la buvette et la restauration.

Le conseil municipal et moi-même œuvrons pour que Vieilley soit un village où il fait bon vivre, avec des animations, de nouveaux projets, de la sécurisation routière. Nous sommes aussi acteurs à Grand Besançon Métropole pour mettre en avant votre village.

La mairie est là pour vous aider dans toutes vos démarches, Lynda notre secrétaire vous renseignera bien volontiers aux horaires d'ouverture de la mairie.

Je vous souhaite pour cette 2ème partie d'année la santé, la joie pour vous et vos familles.

Amicalement

Votre maire : Franck Raclot

Repas des Aînés 2022



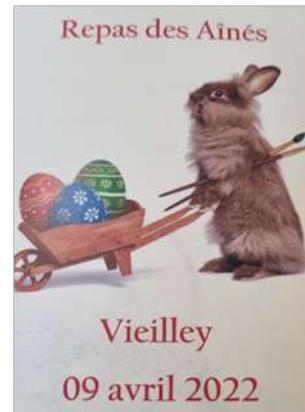
Le samedi 09 Avril, après deux années d'attente, le repas des aînés a pu se dérouler dans les meilleures conditions.

Tout au long de cette belle journée, nos aînés ont pu être servis par l'ensemble du conseil municipal, un retour à la convivialité, suivi de quelques pas de danse en fin d'après midi.

Ce bon repas nous a été préparé par Régis traiteur à Vieilley.

Nous remercions tous les participants pour leur bonne humeur et à l'année prochaine !

Damien GENTE



Le 8 Mai avec les enfants

Le 08 mai, s'est déroulée la commémoration célébrant les 77 ans de la fin de la 2ème guerre mondiale et la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et les forces de l'axe.

Cette année, nous avons, avec plaisir, profité de la présence d'une dizaine d'enfants, qui ont entonné une Marseillaise pleine d'entrain. Ils ont également déposé une jolie peinture tricolore, ornée de leurs mains et de leur prénom au pied du monument.

La cérémonie s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié à la mairie.

Le devoir de mémoire est une obligation morale et impliquer les enfants leur permet de découvrir les événements historiques et, dans les temps troublés de notre actualité, une manière de participer à l'éducation à la paix.

Aurélien JACQUET



Citation :

« Ceux qui ne peuvent se souvenir du passé sont condamnés à le répéter »

George Santayana

La RGPD nous impose le floutage du visage des jeunes enfants

Fleurissement du village

« Avec l'aide de notre équipe Fleurissement, nous avons procédé aux traditionnelles plantations du village le 30 avril.

Nouveauté en 2022 ! Grâce à l'ingéniosité de notre employé municipal, création d'un joli massif à l'entrée du Grand SAU-COIS (sous le panneau d'affichage), avec des regards de récupération, aimablement offerts par un habitant du village ; nous avons également défriché et fleuri le massif en pierres, situé devant chez Madame TATTU, Rue de la Mairie. Et des jardinières ont été installées sur la barrière devant la Cure.



S'agissant de notre fournisseur de plantes, nous travaillons principalement avec la pépinière COURBET d'AMAGNEY qui bénéficie du **label « Plante Bleue »** (recyclage des pots, engagement 0 pesticide...) et du **label « Essentielle Plante de Franche-Comté »** valorisant la production locale et éco responsable. Ce sont des valeurs que nous partageons et qui sont importantes pour pérenniser notre beau paysage local !

Citation du jour : « Sous le chapeau du jardinier, toujours se cache sagesse et vérité » .

Laurence REGAD-PELAGRU

Plantation avec les enfants

Le 4 juin dernier, la commission Animations a organisé une séance jardinage avec les enfants du village, de 5 à 10 ans, autour des plantes aromatiques ; un moment convivial, ludique et éducatif, sous le soleil !

Le résultat est visible devant le restaurant PEP & NA; l'animation s'est clôturée par un goûter, offert par le comité des fêtes.

Merci aux 3 jeunes participants et jardiniers en herbe : Gabriel, Jade et Clara.

Laurence REGAD-PELAGRU



Dégradations et incivilités

Des dégradations ont été constatées sur le territoire de la commune :

Ces nuisances doivent interpeller tous les habitants, elles ont une répercussion financière sur le budget de la commune, et elles affectent la qualité de vie de notre village.



- Panneau arraché près de l'école
- Table en bois de l'abri du terrain de boules dégradée
- Trottoir arraché rue du Général de Gaulle
- Dépôts sauvages à divers endroits.

Françoise GILLET



Panneau arraché près de l'école

Trottoir arraché rue du Général de Gaulle



Les dépôts sauvages



Sécurisation du village

La circulation des véhicules dans le village est pour certains d'entre nous une nuisance. Pour le conseil municipal c'est une préoccupation importante.

Pour améliorer la sécurité, il faut échanger avec le Département du Doubs qui à la compétence sur les routes départementales. Afin d'avoir une base de travail, un relevé du nombre de véhicules traversant le village à été effectué du 18/03/ au 25/03/2022.

Deux dispositifs ont été installés sur la rue du Gal de Gaulle. Un entre les deux ralentisseurs coté Bonnay et un entre les routes de Marchaux et de Cromary.

Pour avoir une idée de la circulation, voici quelques chiffres :

- Coté Bonnay : Il y a eu 27 006 véhicules sur la période avec un débit moyen journalier de 3 376 dont 534 véhicules dont le gabarit est différent du VL. (2 roues, tracteur, camionnette, camion, bus...).

En ce qui concerne la vitesse il y a eu 4 637 véhicules qui ont roulé entre 0 à 50 km/h soit 17%.

La majorité des excès (18 411) se trouve dans la fourchette 50 à 70 km/h soit 68%, dont 12 666 entre 56 et 70 km/h.

Il faut déplorer 3 956 grands excès au dessus 70km/h dont 7 entre 110 à 130 km/h.

- Coté Venise : Il y a eu 21 126 véhicules avec un débit moyen journalier de 2 641 dont 57 véhicules hors VL.

En ce qui concerne la vitesse il y a eu 10 471 véhicules qui ont roulé entre 0 à 50 km/h soit 49,5%.

La majorité des excès (10 365) se trouve dans la fourchette 50 à 70 km/h soit 49%, dont 5 180 entre 56 et 70km/h.

Il faut là aussi déplorer 290 grands excès au dessus 70km/h dont 3 au dessus de 100 km/h.

Maintenant que le bilan est fait, la commission va se réunir afin de faire ressortir des idées d'aménagement et ensuite voir avec le Département pour valider des propositions et faire un chiffrage des travaux.

Emmanuel MULIN

Réunion publique

Le 10 juin dernier l'ensemble du conseil municipal s'est présenté devant vous au cours d'une réunion publique. Ce fut l'occasion de faire un point sur les projets passés ces 2 dernières années, les projets à venir, le budget et de débattre certains sujets avec environ 40 personnes présentes ce jour-là. Nous les remercions et nous invitons chaleureusement à venir à la prochaine, les personnes qui ont hésité à faire le déplacement.

Cette réunion a duré environ 2 heures. Nous avons pris note pour la prochaine date que nous devons être plus courts et moins dans le détail. C'était la première mais pas la dernière. Cette réunion a été suivie d'un moment de convivialité. Vous informer est une de nos priorités. La réunion publique, le panneau d'information, le journal communal "Quoi de neuf à Vieilley", le site web de Vieilley, le boitage régulier des manifestations, sont les supports de communication que nous avons ensemble. N'hésitez pas à nous contacter sur le site de Vieilley à la rubrique nous contacter.

Franck RACLOT



Un mot des Associations

La Bonne Humeur

Voici venu le temps des vacances pour nos adhérents.

Durant cette année 2021/2022 chacun de nous était heureux de pouvoir partager à nouveau de bons moments ensemble, soit le jeudi après-midi avec les jeux, soit lors de séances de bowling, d'aquagym, de pétanque, de repas dansants toujours autant appréciés, et c'est avec un repas en musique le mercredi 22 juin que l'année sera clôturée.

En partenariat avec la Mutualité française et sous la responsabilité d'une diététicienne, un atelier nutrition de 20 séances gratuites a été suivi par 9 personnes très assidues et a apporté un plus de bien-être à chacune.

Les jeux du jeudi reprendront le 8 septembre à 14 H 15 en salle de convivialité de la mairie, et l'aquagym de la FAR 25 sera proposée dès septembre aux adhérents du club.

Notre repas annuel est programmé pour la fin février 2023 et d'autres activités s'ajouteront.

A tous bonnes vacances et bienvenue à toute personne qui désire participer à une ou plusieurs activités suivant ses goûts.

Pour tous renseignements « La bonne humeur » tél. 03.81.57.82.64

Le comité et sa présidente Agnès Saillard.



Le Comité des fêtes

Suite à l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes qui a fêté ses douze ans d'existence et qui s'est tenue en mars 2022, par mail, le Bureau est composé de :

Régis SEGUIN : Président
Pep Iannucci : Trésorier
Sandrine Huet : Secrétaire

David Huet : Vice-président
Danièle Abbar : Trésorière adjointe

Ce bureau est aidé dans ses diverses tâches par plusieurs membres actifs (barbecue, frites, buvette, caisse...) tout aussi dévoués, que le président remercie chaleureusement.

Les prochaines dates de manifestations organisées par le comité des fêtes de Vieilley à retenir sont les suivantes :

- Feux d'artifices le Mardi 13 juillet 2022
- Feu du village le 27 août 2022
- Beaujolais Nouveau le 19 nov. 2022.



Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, apporter vos idées et œuvrer pour le village dans la joie et la convivialité, c'est avec un immense plaisir que l'équipe accueillera toutes personnes intéressées pour participer ou contribuer aux manifestations. Pour tous renseignements, vous pouvez dès à présent joindre le Comité des Fêtes par mail à cdcf.vieilley@outlook.fr ou directement auprès du président Régis.

Les 5 Fontaines

Cette saison 2021/2022 signe la reprise des activités Yoga et Gym/Pilates après la crise sanitaire.

Le séjour à LA BRESSE des 25/26 septembre 2021 comprenant l'hébergement, les repas et diverses visites a été particulièrement « goûteux et convivial » cette année. Kirsch et dégustations étonnantes se mêlant à des saveurs locales, les rires à profusion des participants ont également largement contribué à la réussite du week-end. Notez que la version 2022/2023 est déjà arrêtée les 23/24/25 septembre 2022, quelques inscriptions de dernière minute sont possibles. De nouvelles activités (Randonnées Mensuelles... Pétanque... Cartes et Jeux de Société... Bowling... Etc....) ont été proposées en raison de l'implication tous azimuts d'un certain nombre d'adhérents fraîchement inscrits. N'hésitez pas à vous informer voire à vous laisser contaminer par leur dynamisme.

Le Téléthon (novembre 2021) ayant souffert d'une publicité un peu limitée a connu un succès mitigé. Les recettes dégagées ont cependant été appréciables en cette période difficile.

Notre concours de Tarot (7 novembre 2021) a rempli son contrat habituel : organisation bien rodée, belle proposition de lots, assiettes/repas copieuses et appétissantes. Les bénéfiques engrangés étant une ressource indispensable à la pérennité de l'Association, nous remercions vivement tous les contributeurs.

Le mardi 30 novembre 2021 une escapade en covoiturage à Etuz a été organisée pour le groupe « couture » au Centre de partage « Chez la Mamie » pour une découverte de la boutique, de son café associatif, des expos , etc...

Le 19 janvier 2022 une proposition de sortie au Restaurant Condé a séduit un certain nombre d'adhérents qui ont pu se retrouver autour d'un repas au rapport qualité/prix défiant toute concurrence.

Quant à notre sortie « Acorus/Malans » différée à plusieurs reprises, elle s'est enfin concrétisée le samedi 25 juin 2022 avec au programme la visite du Jardin remarquable d'Acorus, un repas dans un restaurant de Pesmes puis une Flânerie au gré des envies dans le Parc de Malans.



EN PREPARATION (les 10/11 septembre 2022) : Assemblée Générale de l'Association suivie d'un repas et d'une après-midi « portes ouvertes » au cours de laquelle vous pourrez prendre connaissance des différentes activités proposées pour la saison 2022/2023, poser vos questions aux intervenants et y retirer éventuellement vos bulletins et cartes d'adhérents à l'Association LES 5 FONTAINES.

Et puis un mot sur le créneau du mardi de 14 à 17h à la salle de Convivialité de la Mairie de Vieilley : On fait de la couture... pas toujours académique ; on peut aussi s'essayer à la création (les ratages sont autorisés) ; souvent c'est plutôt le temps de la ré...création ; mais surtout on cultive ici le bonheur d'être ensemble et chacun peut venir avec ses idées, voire avec un gâteau qu'ensuite on partage. Ici se produit une sorte d'alchimie entre les personnes, c'est un truc bizarre. Venez donc y jeter un œil, ça pourrait vous plaire.

Nous avons appris avec tristesse le décès de Mme Bertrand, fondatrice de notre Association. Au travers des activités et manifestations proposées aux adhérents nous espérons faire perdurer encore longtemps l'état d'esprit qui a motivé son engagement au profit des habitants de Vieilley. A toute sa famille nous présentons nos condoléances.

Décidément, nous apprenons également le décès de Mme Renée Girardin, membre active de notre association, notamment dans la section couture. Toutes nos condoléances également à sa famille.

Bibliothèque

Une bibliothèque est à votre disposition, au premier étage de la Mairie, le vendredi de 16h30 à 18h00 (hors vacances scolaires). Possibilité de réserver des livres ...

Un mot des Associations (suite)

APE Bomevive

Notre Association de Parents d'Elèves BOMEVIVE résonne pour nous comme une harmonieuse mélodie d'idées en tout genre, pour rendre la vie de nos élèves un peu plus rock'n'roll !

Quelques notes de-ci de-là, quelques pas de cha-cha-cha et nous nous engageons dans la construction d'un Marché de Noël artisanal et local pour le plaisir des petits et des grands ! Bien évidemment sur cette partition s'inscrit également notre traditionnelle fête des sapins pour assurer la douce symphonie de la magie de Noël.

Quelques notes de-ci de-là, quelques pas de salsa et nous organisons des ventes originales aux 4 saisons ! Nous oscillons entre produits locaux, bulbes et chocolats. Notre refrain est toujours le même, rapporter quelques deniers pour que nos têtes blondes puissent accéder à des concerts ou autres activités envisagées par les maitresses, dans un souci de continuité pédagogique !

Quelques notes de-ci de-là, quelques pas de rumba et nous organisons une fête de l'école mémorable remplie de danses, de chants et de musique pour que nos artistes en herbe puissent exprimer leur talent et faire briller nos yeux de parents.

Le ton est donné ! Nous nous démenons sur des rythmes endiablés pour nos petits chefs d'orchestre dans le seul but de soutenir les projets riches et passionnants proposés par l'école.



Le budget primitif 2022

Le budget primitif communal 2022 a été un exercice relativement complexe cette année, plusieurs éléments nouveaux entrant en ligne de compte.

La forte augmentation des coûts de l'énergie nous a menés à doubler la prévision de dépenses, notamment celle du gaz de chauffage.

La suppression de la taxe d'habitation (TH), sur les résidences principales, qui est déjà effective pour bon nombre d'administrés, est actuellement compensée par une dotation forfaitaire qui sera figée à la suppression totale de TH en 2023. La taxe foncière (TF) devient donc le seul impôt qui reste à la main de la commune.

Le budget communal se divise en deux parties : Le budget de fonctionnement et le budget d'investissement.

Les recettes et les dépenses doivent être équilibrées. Le détail a été présenté lors de la réunion publique du 10 juin 2022.

Voici les chiffres :

- Dépenses de fonctionnement : 516 621, 62 €
- Recettes de fonctionnement : 516 802, 84 €
- Dépenses d'investissement : 185 574,59 €
- Recettes d'investissement : 185 574,59 €



Afin d'équilibrer notre budget, et pallier la hausse de l'énergie, mais aussi commencer à provisionner pour les futurs travaux de la salle polyvalente, le Conseil Municipal a voté une hausse de 1% de la taxe foncière 2022.

Cette taxe n'avait pas été augmentée depuis 3 ans, et l'augmentation est bien en-deçà du taux d'inflation.

Guy VERCHERE

Les chats : prolifération ou stérilisation ?

Bien vivre ensemble et avec nos amis les chats !

Les avantages de la stérilisation du chat domestique ne sont pas négligeables :

Elle réduit les risques de contamination des maladies graves, virales et hormonales entre chats, qui se transmettent par les fluides corporels (sang, salive, urine...).

Elle permet également d'éviter les bagarres entre chats pouvant occasionner de sérieuses blessures.

Un chat stérilisé aura un territoire plus réduit et sera plus calme, et donc réduction des risques de chats tués ou accidentés sur la voie publique.

Il faut savoir qu'un chat parcourt des dizaines de kilomètres pour pouvoir se reproduire !

La stérilisation évite les naissances non-contrôlées et permet la diminution des abandons, des euthanasies et des chatons tués car en sur-nombre.

Elle aide à la tranquillité publique : diminution des risques de fugue, arrêt des nuisances avec le voisinage (miaulements lors des chaleurs et des bagarres, marquages urinaires...).

La stérilisation est un bienfait pour votre chat mais c'est aussi un acte de protection et de civisme !

Laurence REGAD-PELAGRU

La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien-être

Faire stériliser les chats domestiques :

- évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents,
- diminue la population féline sauvage & les risques d'abandons,
- protège la petite faune sauvage.

Parlez-en à votre vétérinaire !

Couple de chats
Gestation : 60 - 66 jours

1^{ère} année : 12 chats
2^{ème} année : 144 chats
3^{ème} année : 1 728 chats
4^{ème} année : 20 736 chats

Plus d'informations sur Identifier-mon-animal.fr
En partenariat avec le CLAPAV : Comité de Liaison Associations de Protection Animale et Vétérinaires

Des nouvelles du ruisseau de Vieilley



Depuis notre dernière édition du journal communal, la commission eau-assainissement a continué de travailler sur le dossier de notre ruisseau, en collaboration avec le SMSMBVO et GBM, par une réunion qui s'est tenue le 03 février 2022.

GBM prend dès à présent à sa charge le débouchage de l'arrivée des eaux pluviales (point 1) et le rejet du lagunage dans l'Ognon (point 8). C'est l'entreprise Climent qui a été retenue pour ces travaux qui seront réalisés en fin d'été, après validation par la DDT.

La commune de Vieilley se chargera d'extraire les morceaux de buses cassés, au passage des engins agricoles (point 4) ; puis, en automne, elle procédera à la protection des berges érodées, par une technique végétale vivante (points 2 et 5).

Les 3 points restants feront l'objet d'une étude entre GBM et SMAMBVO, pour une réalisation ultérieure à programmer.

Guy VERCHERE

Publicité sur le panneau d'information

Le conseil municipal du 16 juin 2022 a délibéré afin de proposer aux professionnels de Vieilley l'affichage de leur publicité sur le panneau d'information aux tarifs suivants :

- 1 mois : 100 € pour une page
- 6 mois : 500 € pour une page
- 1 an : 900 € **pour deux pages.**

Contactez la mairie pour les détails pratiques.

Guy VERCHERE

Recensement de la population

En début d'année, s'est tenu le recensement de la population de notre village.

Nous remercions chaleureusement Annette et Dominique qui ont réussi cette opération avec brio et dans le respect des délais impartis.

Le nombre d'habitants de Vieilley a baissé par rapport au dernier recensement de 2016 ; nous sommes maintenant 692 habitants et une trentaine de logements sont vacants.

Le futur lotissement des Anssanges nous apportera du sang neuf dans la commune ...

Guy VERCHERE

Notre PLU



Notre PLU (plan local d'urbanisme) va passer en PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) en 2025.

Comment s'informer :

Des documents sont à votre disposition à la mairie ou sur le site (plui.grandbesancon.fr)

Comment Participer :

Pour déposer vos remarques et observations :

1°) Un registre de concertation est disponible à la mairie.

2°) A l'accueil de Grand Besançon Métropole, la City, 4 rue plançon à Besançon.

3°) Par écrit à l'attention de Madame la présidente de Grand Besançon Métropole, mission PLUI, 2 rue Mégevand, 25034 Besançon cedex



Feux d'artifice



Les traditionnels feux d'artifice, financés par la commune et co-organisés avec le Comité des Fêtes, se dérouleront le 13 juillet au soir.

Dès 19h00, ambiance musicale, buvette et restauration.

A partir de 22h30, seront tirés les feux.

Guy VERCHERE

Quelques rappels



Les Haies et plantations :

- **situées en bordure de la voie publique :**

les haies doivent être taillées à l'aplomb de chaque propriété et ne doivent pas dépasser 1,80m de hauteur.

- **vis-à-vis du voisinage :**

- pour les plantations dont la hauteur dépasse ou dépassera 2 mètres, respecter une distance minimum de 2 mètres de la ligne séparative des 2 propriétés ;

- pour les plantations de hauteur inférieure à 2 mètres, respecter une distance de 50 cm de la ligne séparative des 2 propriétés.

Les haies ne doivent pas dépasser de votre propriété, notamment sur la voie publique, elles peuvent être source de conflits et d'insécurité.

Chaque propriétaire de chien se doit de gérer son animal afin qu'il ne nuise pas à ses voisins, aboiements intempestifs, déjections laissées sur le parcours des sorties.



Selon l'arrêté préfectoral du 15 septembre 1982 portant Règlement Sanitaire Départemental, article 23-3 : Le brûlage en plein air des déchets et débris de toute nature est rigoureusement interdit dans les agglomérations.

Un arrêté préfectoral (n° 1616 du 19 avril 1990), valable sur l'ensemble du département, réglemente l'utilisation des engins pouvant causer une gêne pour le voisinage lors de travaux de bricolage ou de jardinage (engins à moteurs, tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs, ...).

Leur utilisation est autorisée :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30.
- Les samedis de 9 h à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

L'aire d'envol des parapentes

L'aire d'envol située sur la crête était recouverte par des moquettes et bâches en matières synthétiques. Le site a été dépollué partiellement par les parapentistes du club de BESANCON VOL LIBRE, samedi 13 juin 2022. Une nouvelle matinée sera nécessaire pour terminer la remise en état initiale. Merci aux membres du club qui ont répondu présent.

Damien LIARD



Le Marché de Vieilley

Depuis près de 2 ans, l'équipe "vie au village" organise un petit marché avec des producteurs et artisans locaux. Au-delà du service apporté, ce marché amène de la convivialité et de l'animation au village.

De nouveaux exposants sont présents à chaque marché, nous avons eu le plaisir d'accueillir à la dernière édition Patrice Beudet "Les légumes de Rigney" ainsi que Charlène et son Food Truck avec ses délicieux Burritos, et toujours Virginie avec son grand choix de Fromages.

De nouveaux exposants seront présents pour les prochaines éditions.

Le prochain marché se tiendra le 22 juillet de 16 heures à 20 heures. Nous vous attendons nombreux pour soutenir ces commerçants locaux.

Christophe CLADY



La Commission Communication et l'ensemble du Conseil Municipal
vous souhaitent un agréable été 2022.